

## PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU 29 JUIN 2018

### COMITÉ DIRECTEUR

ECHEVERRIA Pierre	Présent	GRACIET Séverine	Excusée
ABEBERRY Jean-Pierre	Excusé	HARDOY René	Excusé
ALLIEZ Jacques	Excusé	HAROCARENE Pascal	Excusé
BERTHELOT Jean Claude	Excusé	JARDON Laëtitia	Excusée
BOURDILLAT Michel	Présent	LAFARGUE Maider	Présente
CARITEAU Lauréline	Excusée	LASSARTESSE Jeanne	Présente
CASTERES Thierry	Présent	LAUGIE Marie	Excusée
DARPHIN Pierre	Excusé	LEFRANC Jean-Pierre	Excusé
DEGERT Michel	Excusé	MELLIER Dany	Présente
DELBOS Marie-Claude	Présente	NARBÉY Jean-Philippe	Excusé
DESTAILLAC Jacques	Présent	PEYRAUBE Joël	Excusé
DIBAR Eric	Excusé	ROLLET Alain	Présent
DOUAT Jean Paul	Présent	ROSSI Gérard	Présent
DUFOURG Roland	Présent	SALLENAVE André	Excusé
DUHAU Stéphane	Excusé	SALLETTE Gilles	Excusé
DURCUDOY Christian	Excusé	SCHNEIDER Jacques	Excusé
ESCATARY Edouard	Présent	SEDES Michel	Présent
ETCHELECU Amaia	Excusée	SERBIELLE Jenofa	Excusée
GOICOECHEA Christian	Présent	SUPERVILLE Jean	Présent
GONY Jean	Présent	TURON LABORDE Jacques	Présent

### MEMBRES de DROIT - Présidents de Ligues/Comités non élus

CARRARA Jean-Marie	Excusé	LASTRA Jean-Paul	Excusé
CHOÏ Dimitri	Excusé	LOLIBE Gilles	Excusé
COLLADO Daniel	Présent	LORPHELIN Jean-Marc	Excusé
COMORGE Alain	Excusé	MANGAMAN-MOUNY Willy	Excusé
DAGUERRE Pierre	Excusé	MARIVAN Natacha	Excusée
ESCANDE Guillaume	Excusé	MAUMET Philippe	Excusé
GARAICOECHEA Pierre	Présent Webex	MIEYAN David	Excusé
GARAYAR Jean-Michel	Présent	PAILLOLE Christian	Présent Webex
JOUGUET Jean-Claude	Excusé	PETRISSANS Mélanie	Excusée
LABAU Rémi	Présent Webex	PEYRAT Dominique	Excusé
LAGOURGUE Christian	Présent	SOURP Charles	Excusé
LALEU Lionel	Excusé	VISENTIN Jean-Christophe	Excusé

### MEMBRES ASSOCIES

JELEZNOFF Christophe	Excusé	MICHELENA Jean-Pierre	Excusé
LATXAGUE Christian	Excusé	PHILIPPE Romain	Excusé
LOM Pablo	Excusé		

### MEMBRES INVITES

POUEYTS Michel - DTN	Présent
----------------------	---------

Présents : 22    Présents à l'Audioconférence (Webex) : 3    Excusés : 45

Le Président, Lilou Echeverria, souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

## **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DU 2 MARS 2018**

Pas de remarques particulières, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

## **2. POINT SUR LES FINANCES**

Jean Superville, trésorier, fait un point complet.

Au 15 juin 2018, on constate une baisse des licences. On enregistre une perte de 13 357 euros pour un total habituel de 541 000 euros. Ce calcul est effectué de juin 2017 à juin 2018.

Douze clubs ne sont pas à jour de leurs cotisations.

La réversion sur licences s'élève au final à 105 583 euros.

Nous n'avons pas de nouvelles de Corse, ni de Nouvelle-Calédonie.

Nous avons reversé pour frais de déplacements 13 362 euros pour les compétitions d'hiver. Deux clubs de Paleta pelote de gomme creuse et un de Frontenis vont être régularisés rapidement.

Réversions sur les finales : le calcul n'est pas le même que pour les finales de la Grande Semaine de Pelote Basque.

Un seul secteur dégage des bénéfices : la main nue. 3 460,52 euros ont été reversés aux clubs et 1 380,33 euros au Comité Territorial du Pays Basque de Pelote Basque.

Toujours dans le cadre des réversions, la FFPB a budgétisé 16 174 euros au Comité Territorial du Pays Basque de Pelote Basque pour le logiciel Compétitions.

La subvention ministérielle s'élève à 212 128 euros, à laquelle il faut ajouter 25 000 euros pour les aides personnalisées. 160 728 euros seront réservés pour le Haut niveau et le médical, 26 233 euros pour le milieu scolaire et les stages, 7 900 euros pour le Handi Pelote et 4 500 euros pour la formation. 12 767 euros seront destinés pour les nouveaux territoires afin de favoriser le développement de la Pelote Basque.

Pour les stages et les aides aux lycées et certaines associations, il faut prévoir 15 000 euros. La FFPB ne peut pas continuer à subventionner à hauteur de 100 %.

Le Président, Lilou Echeverria, mentionne à Pierre Garaicoechea, Président de la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Pelote Basque, que l'on a reçu la subvention ces derniers jours. Le nécessaire va être rapidement fait pour une redistribution.

En ce qui concerne les lycées de Mauléon et de Chéraute, une réponse favorable sera accordée à leur demande.

Pour l'UNSS, l'USEP et le stage d'Arette, une étude sera faite afin d'affiner la subvention qui tiendra compte du nombre des participants. Toutefois, il n'y aura pas d'écart conséquent.

Pour le Pass'Pelote, il faudra être vigilant quant aux entrées, aux locations et au matériel. Bien noter qu'il n'y a aucun retour financier pour la FFPB, seuls les clubs en bénéficient.

Pour tout ce qui touche le haut niveau, tout est centralisé à la FFPB.

8 000 euros sont attribués aux quartiers prioritaires de la ville, quartiers sensibles. Des actions sont menées dans les milieux défavorisés : pelote de rue.

Michel Poueyts, DTN, précise que le Ministère verse 237 000 euros au titre de la convention d'objectifs. On note une augmentation de 23 000 euros par rapport à l'an passé. 15 000 euros sont attribués pour le Mondial de Barcelone. Nous sommes une des rares fédérations à bénéficier d'une augmentation.

46 900 euros sont réservés au monde scolaire et au para pelote. Cette somme sera attribuée pour les trois ans à venir... si c'est voté par la loi des finances.

Jean Superville mentionne que, quand même, la plus grande des rigueurs doit être maintenue afin d'assurer une saine gestion.

Gérard Rossi, responsable de la Commission Technique et Pédagogique, demande des précisions sur la politique fédérale.

Le Ministère ne donne rien dans ce domaine. La FFPB finance le tout. Les sollicitations sont permanentes. Un avantage, le nombre de participants est pris en compte par le Ministère. Il faudrait bien cibler les participants, et si possible les orienter vers un club.

### **3. POINT SUR LES COMPETITIONS HIVER 2018**

Jacques Destailac, responsable de la Commission Sportive Générale, fait le tour des divers championnats de Nationale A qui se sont déroulés jusqu'à ce jour. Depuis le début du mois de mars, les championnats se sont déroulés sans problèmes majeurs.

Au fronton mur à gauche de St Pierre d'Irube, finale de Chistera joko garbi : victoire de Hardoytarrak-Anglet avec Bruno Driole et Eneko De Paredes.

Au trinquet de Souraïde, finale de Paleta pelote de gomme pleine dames : victoire de Zaharrer Segi-St Etienne de Baïgorry avec Argia Olçomendy et Amaya Serre.

Au fronton mur à gauche 30m Ravel de Saint Jean de Luz, finale de Paleta pelote de gomme creuse individuel messieurs : victoire de Pelote Lasseuboise-Lasseube avec Théo Pucheux.

Au trinquet de Villefranque, finale de Pasaka : victoire de Zaharrer Segi-St Etienne de Baïgorry avec Francis Dutaret et J-Baptiste Ospital.

Au trinquet Aguilera de Biarritz, finale de Xare : victoire de Hardoytarrak-Anglet avec Bruno Driole et Joël Sistiague.

Au jaï-alaï de Biarritz, finale de Cesta punta Pro/Am : domination du Biarritz Athletic Club avec Jon Curveur et David Minvielle.

Au trinquet d'Arcangues, finale de Main nue individuel : victoire d'Atzarri-Souraïde avec Mickaël Massonde.

Au trinquet d'Ascain, finale Main nue par équipes Pro Groupe B : victoire de Philippe Bielle et de Mickaël Palomes.

Au Trinquet Moderne de Bayonne, finale Main nue par équipes Pro Groupe A : victoire de Waltary Agusti et de Peio Guichandut.

Au fronton mur à gauche 36m de Pau, finale de Pala corta : victoire du club de Saint Martin de Seignanx avec les frères Laborde, Thomas et Rémi.

A Paris, au trinquet de la Cavalerie, finale de Paleta pelote de gomme creuse messieurs : victoire d'Akitania-Pessac représenté par Pierre Laxalde et Patxi Guillenteguy. Le lendemain, au trinquet de Paris (Point du Jour), finale Paleta pelote de gomme creuse dames : victoire d'Arbonarrak-Arbonne avec Maritxu Chapelet Housset et Sylvie Halsouet.

Pour terminer la saison, au fronton mur à gauche 30m de Mont, finales de Frontenis messieurs et Dames : victoire de Pelote Lasseuboise-Lasseube avec Théo et Kévin Pucheux et de l'Aviron Bayonnais-Bayonne avec Sandra Simao et Claire Dutaret-Bordagaray.

### **4. GRANDE SEMAINE DE PELOTE BASQUE 2018 - ORGANISATION**

Voir calendrier en *pièce jointe*.

L'organisation se déroule normalement. Certaines visites sur lieux (première organisation) définissent les points majeurs. Des échanges par mail rappellent aux clubs et mairies, déjà organisateurs par le passé, la préparation et le déroulement du programme.

Le Président, Lilou Echeverria, donne des précisions sur la configuration du fronton du fronton place libre de Bidart qui, à l'aide d'une bâche (*colchon*), retrouvera les dimensions du fronton d'Hasparren. Ayons confiance et positivons.

### **5. CHAMPIONNATS DU MONDE BARCELONE (14-20 oct. 2018) - VALIDATION SELECTIONS**

Le Président, Lilou Echeverria, donne les noms des joueurs sélectionnés et des suppléants pour la Paleta pelote de cuir Trinquet, la Paleta pelote de gomme creuse Messieurs Trinquet et Dames Trinquet & Fronton mur à gauche 30m, le Frontenis Messieurs et Dames.

Certains joueurs ou joueuses pourront être inscrits dans deux spécialités. Suivant le déroulement des compétitions, il faudra choisir la bonne stratégie suivant la forme des compétiteurs.

Sélections validées par le Comité Directeur. Voir *pièce jointe*.

Les sélections en Fronton mur à gauche 36m à Pala corta, Paleta pelote de cuir et Main nue seront données pour la fin du mois de juillet, et seront validées par un Bureau exceptionnel.

## 6. FIPV - CANDIDATURES COMPETITIONS INTERNATIONALES 2019/2020

Lors de la dernière réunion de la FIPV, des dates et des lieux ont été retenus.

2019 : Coupe du Monde en trinquet à PARIS (29 septembre au 5 octobre)

2020 : Championnats du Monde moins de 22 ans en Fronton mur à gauche 36m à l'Ile de La Réunion (13 au 20 septembre).

Le lieu et les dates des championnats du Monde "Absolutos" de 2022 seront définis plus tard en fonction des candidatures. Bien noter que la France sera candidate.

Ces dates et ces lieux seront actés lors de l'Assemblée Générale de la FIPV qui se tiendra à Barcelone à l'occasion des prochains Championnats du Monde le 17 octobre 2018.

Le projet des Championnats du Monde des moins de 18 ans est abandonné.

## 7. CONVENTION D'OCCUPATION DU SITE TRINQUET ET FRONTON PLACE LIBRE A LA LIGUE D'ILE DE FRANCE DE PELOTE BASQUE

Ce dossier est peut-être le plus important de notre mandat. Il peut être comparé à celui du Trinquet Moderne de Bayonne dont nous avons perdu la gestion lors du mandat de Jean-François Pascasio-Comte.

La convention liant la Mairie et la Ligue d'Ile de France de Pelote Basque arrive à son terme. Il y a appel à candidature. Il faut que la Ligue et la FFPB se positionnent car il existe un danger de voir ces installations de Pelote Basque tomber dans des mains qui risquent d'en faire un usage où notre sport sera délaissé. Ce site est avant tout "Pelote Basque" avec son fronton place libre et son trinquet : il doit le rester.

Le dossier doit être déposé pour le 27 juillet 2018. En conséquence, le Président, Lilou Echeverria, demande aux membres du Comité Directeur de le soutenir dans ses prochaines démarches tout en précisant qu'il a déjà le soutien du Comité Olympique.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité.

## 8. HOMOLOGATION PALETA PELOTE DE CUIR (Sarl Perry)

Le fabricant de palas et de paletas RStA, Monsieur Perry, demande l'homologation d'une nouvelle paleta pelote de cuir. Ladite paleta a été testée par divers joueurs, elle est excellente.

Toutefois, comme elle sera sans doute utilisée aux Championnats du Monde, elle sera envoyée à la FIPV pour une homologation définitive.

## 9. VALIDATION NOUVELLES AFFILIATIONS D'ASSOCIATIONS SPORTIVES

Création du club "Jeanne d'Arc Pelote Club" au Boucau sur le territoire du Comité Territorial du Pays Basque.

Création du club "Pala Ychoux Olympique Club" sur le territoire du Comité Départemental des Landes.

Affiliations d'associations sportives validées par le Comité Directeur.

## 10. QUESTIONS DIVERSES

- **Renouvellement du mandat de Commissaire aux comptes de la FFPB avec le Cabinet Poussou** pour une période de six ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2023.

Accord du Comité Directeur à l'unanimité.

- **Nouveau club** : quand l'ensemble des documents administratifs auront été fournis, le club de Revel (31) pourra être enregistré.

- La Commission de Frontenis demande si on peut **utiliser des "Thermos"** afin de garder les pelotes à bonne température, utilisables à n'importe quel moment de la partie.

Christian Lagourgue tient à mentionner les bienfaits de cette utilisation.

Accord du Comité Directeur. Toutefois, cette demande sera traitée par la Commission Administrative.

- **Compétition Mixte** : Suite à une demande formulée par la Commission de Frontenis d'organiser une compétition mixte, le Comité Directeur autorise la Commission à organiser trois compétitions distinctes pour toutes les catégories : un championnat pour les féminines, un championnat pour les messieurs et un tournoi mixte. A étudier par la Commission Administrative.

- **Commission Paleta pelote de gomme pleine Messieurs Trinquet.**

Des dirigeants demandent à repousser la date de la finale du Championnat de France de Paleta pelote de gomme pleine Messieurs Trinquet Nationale A 2019 en raison des dates des Championnats du Monde de Barcelone, plusieurs joueurs sélectionnés de Paleta pelote de gomme creuse étant concernés. En conséquence, Eric Dibar, responsable de ladite Commission, demande aux Ligues et Comités concernés de repousser leur finale, certains s'y refusent.

Immédiatement, le Président, Lilou Echeverria, convoque Eric Dibar et Jacques Destailac, responsable de la Commission Sportive Générale. Une résolution a été prise.

Les joueur(se)s sélectionné(e)s pour les Championnats du Monde de Barcelone en Octobre 2018 pourront participer au Championnat de France de Paleta pelote de gomme pleine trinquet 2019 par l'intermédiaire de leur club de la façon suivante :

- Le(la) joueur(se) sélectionné(e) pourra disputer la compétition avec un(e) joueur(se) de son club qui n'aura pas participé au championnat du Comité.

ou

- L'équipe qui a participé au championnat du Comité et qui est qualifiée pour le Championnat de France pourra être modifiée avant le début de la compétition avec le(la) joueur(se) sélectionné(e).

Pour ces deux cas, les clubs devront envoyer les engagements par mail à la FFPB pour le lundi 5 novembre 2018.

Cette dérogation sera appliquée chaque fois qu'il y aura une compétition internationale.

Ces équipes se rajouteront aux quotas déjà attribués aux Comités pour la compétition 2019.

Pour 2020, il n'y aura pas de quotas supplémentaires.

Accord du Comité Directeur.

- Christian Lagourgue, Président du **Comité Départemental Pyrénées-Atlantiques**, fait état de la situation grave dans laquelle est plongé ledit comité. En effet, un déficit de quatre mille euros apparaît. La réserve du livret A est de quatre mille euros.

Vu les difficultés, le Comité Directeur a fait un courrier à l'autorité de tutelle, à savoir, la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Pelote Basque. Cette dernière mentionne qu'elle attend de connaître les moyens financiers qui doivent être attribués (Région, CNDS entre autres).

Christian Lagourgue mentionne la démission de Francis Yanez qui a trouvé un autre emploi et regrette que les bénéficiaires des interventions ne soient d'aucune aide financière.

- Le Directeur Technique National, Michel Poueyts, précise qu'il faut aller chercher de nouveaux financements, tout particulièrement par le biais de la **taxe d'apprentissage**.

A ce sujet, le Président, Lilou Echeverria, dit qu'ici tout le monde est concerné, il faut se mobiliser pour solliciter des entreprises. Il se peut que certaines entreprises ne versent pas de taxes professionnelles à des associations. Dans ce cas, elles vont à la CCI.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



Le Secrétaire Général,  
Roland DUFOURG



Le Président,  
Lilou ECHEVERRIA

## **Additif au Compte-rendu du Comité Directeur FFPB 29 juin 2018**

**Intervention de Christian Lagourgue,  
Président du Comité Départemental de Pelote Basque 64**

**Objet** : Situation délicate et avenir du Comité Départemental de Pelote Basque 64

Christian Lagourgue, Président du Comité Départemental de Pelote Basque 64, fait état de la situation plus que délicate dans laquelle se trouve le Comité Départemental 64, situation qui va mettre en péril son existence si rien n'est fait pour le soutenir financièrement afin d'assurer les missions qui lui ont été confiées.

Depuis plusieurs années, les comptes de résultats sont déficitaires et les réserves financières ne vont plus permettre de couvrir ces déficits.

Le budget prévisionnel de clôture montre que ledit Comité sera en rupture de finances à la fin de l'année.

Il rappelle les missions et les objectifs du Comité Départemental de Pelote Basque 64. Sa mission majeure est de développer la pelote basque dans les collèges avec les deux Conseillers en Développement Sportif Territoriaux.

Le financement de ces deux demi-postes se fait principalement grâce à une subvention accordée par le Conseil Départemental Pyrénées-Atlantiques et à la facturation des heures d'interventions de ses deux CDST, qui ne suffisent plus pour compenser leurs salaires.

Le Comité Départemental 64 a très peu de retours financiers sur les interventions (en particulier sur le secteur Béarn), les collèges n'ayant soit disant pas de budget pour payer les interventions qu'ils trouvent trop chères (10€ de l'heure).

Les subventions du CNDS vont subir des diminutions drastiques et les subventions du Conseil Départemental Pyrénées-Atlantiques également mais à un degré moindre.

Le compte courant et le compte livret du Comité Départemental 64 vont se retrouver en négatif.

Le Comité Directeur du Comité Départemental de Pelote Basque 64, réuni le 30 mai 2018 à Pau, fait appel à la Ligue Nouvelle-Aquitaine de Pelote Basque pour couvrir un probable déficit.

Ch. Lagourgue pense que la situation qui touche le Comité Départemental 64 va très vite concerner les autres Comités qui utilisent les services d'Agents de développement.

Il fait appel à la LNAPB pour trouver ensemble (comité départemental, Ligue et FFPB) une solution pour la pérennisation des postes de ses deux agents, mais aussi celle des Agents de développement qui officient dans les divers Comités Départementaux de Pelote et Ligues.

Le financement de ces postes est actuellement facilité par l'aide du CNDS pendant 4 ans, mais après cette période il est à craindre que les budgets des divers Comités ne permettront plus de les financer.

Ces postes d'Agents de développement sont indispensables pour développer la pelote dans les clubs, les collèges, les établissements scolaires, les centres de loisirs, les entreprises, les territoires carencés, Sport Santé et autres Sports Handicapés.

Sans agents de développement, moins de joueurs, moins d'écoles de pelote, moins de joueurs pour le haut niveau, moins de licences, moins de financements.

Il est urgent de trouver des solutions.

Un reversement plus important sur les licences de la part de la FFPB pourrait être l'une de ces solutions.

Peut-être faudra-t-il augmenter le coût des licences et faire une réversion aux Comités au prorata du nombre de licenciés ?

Ch. Lagourgue demande à la FFPB de mettre tout en œuvre, d'une manière urgente, pour qu'une solution soit trouvée à la situation du Comité Départemental 64.

Il ajoute qu'il voudrait se tromper, mais vu l'évolution des subventions, la solution que nous trouverons ensemble servira au maintien des postes d'Agents de développement dans tous les Comités, et par conséquent servira au développement de notre Pelote Basque.